

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 22 juin 2023

### POUVOIR

A retourner de préférence avant le 22 juin 2023 au CFC par email ou par voie postale (CFC - 20, rue des Grands Augustins 75006 PARIS) ou à remettre à un membre du **Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs**

**Le présent pouvoir ne peut être attribué qu'à un membre du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs. Son attribution au Gérant ou à un membre d'un autre Collège entraînera sa nullité.**

**Les pouvoirs transmis au CFC sans indication de mandataire sont répartis entre les représentants du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs siégeant au Comité et présents à l'Assemblée Générale.**

Je soussigné(e) .....

donne pouvoir à M .....

de voter au nom de (la société) .....

que je représente, sur toute question inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 22 juin 2023.

Date et signature

## REUNION DU COLLEGE DES AUTEURS ET DES SOCIETES D'AUTEURS 22 juin 2023

### POUVOIR

A retourner de préférence avant le 22 juin 2023 au CFC par email ou par voie postale (CFC - 20, rue des Grands Augustins 75006 PARIS) ou à remettre à un membre du **Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs**

**Le présent pouvoir ne peut être attribué qu'à un membre du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs. Son attribution au Gérant ou à un membre d'un autre Collège entraînera sa nullité.**

Je soussigné(e) .....

donne pouvoir à M .....

de voter au nom de (la société) .....

que je représente, sur toute question inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs qui se réunira le 22 juin 2023.

Date et signature